



**Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal**  
Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des sports, et de la  
cohésion sociale



## COMITE RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comité départemental de l'Allier

Siège social : maison des sports - 4 rue de Réfembre  
03000 MOULINS

Tel/Fax : 04 70 46 08 74

Mail : [cd03@petanque.fr](mailto:cd03@petanque.fr)

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 07 NOVEMBRE 2024

**Présents :** Hélène BERTIN, André BOUTOT, Jocelyne COGNET, Ghislaine DAAS, Roger DREURE, Elisabeth GOUGAT, Didier LEVIEUX, Jean-Pierre LUBIERE, Roger MALBEC, Xavier NYFFENEGGER, Sébastien PINEAU, Annie WEGRZYN.

**Excusés :** Guy-Noël CHEVALLIER, Joëlle GUILLAUMIN, Arnaud MAISONNEUVE.

### ORDRE DU JOUR :

- ✓ Approbation du CR du 14/10/2024 ;
- ✓ Bilan des réunions de secteurs ;
- ✓ Bilan des visites de locaux ;
- ✓ Analyse des questions pour le congrès reçues au Comité ;
- ✓ Procédure électorale ;
- ✓ Questions diverses.

### I – APPROBATION DU P.V. du 14/10/2024 :

Le P.V. du 14/10/2024 ne fait pas l'objet de remarques particulières, il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### II – RETOUR SUR LES 2 DERNIERES A.G. DE SECTEURS :

Pour le secteur de MOULINS, un seul club était absent, la réunion s'est bien passée.

Pour le secteur de VICHY, 29 clubs présents sur 32. Au niveau du calendrier, plusieurs concours ont été inscrits par BELLERIVE. Ils seront validés après confirmation de la présence d'un arbitre dans ce club pour la saison 2025.

Par ailleurs d'un point de vue général, est évoqué le problème de plusieurs clubs qui n'ont pas mis un concours au calendrier. Le responsable de chaque secteur devra contacter les clubs concernés afin de trouver des dates avant la clôture du calendrier pour parution dans le manuel.

Le passage à 7 journées pour le championnat vétérans comme dans les autres secteurs a fait également polémique.

### **III – LOCAUX COMITE 03 :**

Après les visites au château de Bellevue à YZEURE, d'un local au MONTET, et d'un contact avec Allier-Habitat, d'autres pistes ont été étudiées :

- Deux bureaux pourraient être mis à disposition par la ville de SAINT-POURCAIN dans la salle des associations, mais ces derniers ne seraient pas disponibles assez rapidement et la mairie se réserve le droit de privilégier des associations locales.

- Des locaux ont été visités dans le bâtiment administratif de l'ancienne base aérienne à VARENNES/ALLIER. Des bureaux neufs sont actuellement libres.

Dans l'attente d'autres visites potentielles, une option a été posée.

### **IV – ANALYSE QUESTIONS RECUES POUR LE CONGRES :**

Aucune question écrite n'étant pas parvenue au Comité avant la date butoir, le sujet n'est pas évoqué.

### **V - PROCEDURE ELECTORALE :**

Après la lecture du rapport moral de la secrétaire et du rapport financier de la trésorière, Roger MALBEC présentera les 21 candidats qui ont postulé pour siéger au sein du Comité. Les votes suivront par secteur et par club à l'appel de la commission électorale. La remise des récompenses se fera ensuite, suivie du reste des rapports des commissions. Les résultats des votes interviendront en dernier. Un 2<sup>ème</sup> passage aux urnes se fera ensuite afin d'élire le futur président proposé par les candidats élus.

### **VI – QUESTIONS DIVERSES :**

- ✓ Concernant la demande de M. LARVARON, selon l'article 6 du règlement intérieur, « un groupement peut demander un agrément pour organiser un concours de pétanque qui doit être adressé au Président du CD03 ou au responsable de secteur, au moins **3 mois** avant la date envisagée pour ce concours. Aucun agrément ne pourra être donné si un concours officiel est organisé par un club affilié le même jour à moins de 20 km ».

- ✓ La Pétanque Domératoise a fait parvenir une demande de subvention exceptionnelle pour le déplacement à SAINTE-LIVRADE (47) de l'équipe qualifiée en Championnat National des Clubs. Les membres présents sont d'accord à l'unanimité pour accorder cette subvention. Son montant par contre sera à définir par la prochaine équipe élue au sein du Comité.

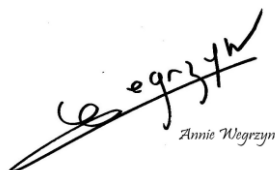
- ✓ Concernant le Tir de Précision, le boulodrome de BELLERIVE est réservé pour le 1<sup>er</sup> décembre. Quelques inscriptions sont déjà arrivées au Comité, avec date butoir au 15 novembre.

- ✓ Les inscriptions pour la boule d'Or sont à envoyer à Arnaud MAISONNEUVE, avec également date butoir au 15 novembre.

✓ Roger MALBEC rappelle que le congrès de l'AURA a lieu le 14 décembre à VICHY.

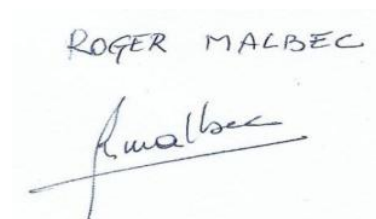
La séance est levée à 20H15.

La Secrétaire du Comité  
Annie WEGRZYN  
de l'Allier.



Annie Wegrzyn

Roger MALBEC, Président  
du Comité Départemental



ROGER MALBEC